

PAROLE D'EXPERT

« La nouvelle loi fait de nous tous des donneurs potentiels »



Yannick Monseau. Médecin en chef de l'équipe de coordination des dons d'organes du centre hospitalier de Périgueux

« La journée de sensibilisation aux dons d'organes [NDLR: aujourd'hui] est très importante dans le sens où elle permet de mettre des mots sur un sujet dont les gens ne parlent pas ou si peu le reste du temps. Encore aujourd'hui, on s'aperçoit que les familles de patients décédés ne savent généralement rien des intentions de leurs proches en matière de dons d'organes.

« La loi adoptée au début de l'année 2017 fait de nous tous des donneurs potentiels, mais le mieux est que chacun se positionne sur le sujet de son vivant. La personne qui est favorable au don d'organes n'a pas besoin de l'écrire sur une carte de donneur; elle peut tout simplement le spécifier à ses proches par une simple parole. Les individus qui souhaitent à l'inverse faire savoir leur hostilité au don d'organes peuvent le dire en s'inscrivant sur le registre national du refus du don d'organes.

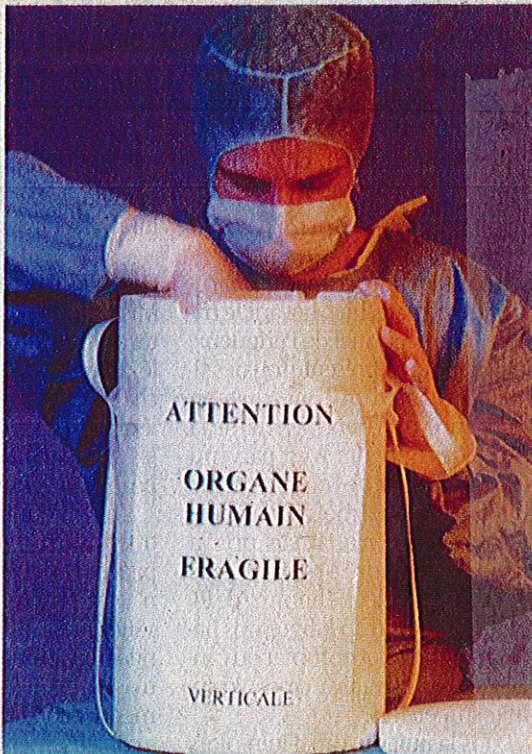
« La nouvelle loi a ceci d'intéressant qu'elle déculpabilise d'une certaine manière les familles qui auraient peur de prendre une décision sans savoir si elle est en réel accord avec celle du sujet décédé. En cas de doute, la loi rappelle que tout un chacun est un possible donneur.

« En Dordogne, le taux de refus (20 à 25 %) est bien inférieur à la moyenne nationale (50 %). C'est bien et il faut continuer en ce sens en diffusant largement l'information, y compris chez les jeunes. Il est important que la population sache qui peut donner et dans quelles conditions.

Différents cas de figure

« Premier cas de figure, le donneur est vivant et offre un rein à un membre de sa famille. Deuxième cas de figure, le donneur est un sujet en état de mort encéphalique: son cerveau ne répond plus, mais ses organes sont maintenus en activité par des machines. Je ne serais pas complet si je n'évoquais pas les prélèvements effectués sur les personnes en état d'arrêt cardiaque. S'ils restent exceptionnels parce que très lourds, le centre hospitalier de Périgueux n'en étudie pas moins de les pratiquer un jour.

« Pour information, en Dordogne, 44 patients ont été



En Dordogne, 44 patients ont reçu une greffe au cours de l'année 2016. PHOTO ARCHIVES « SUD OUEST »

greffés en 2016, ce qui porte à 90 le nombre de personnes en attente d'une greffe d'organes. À titre de comparaison, en France, ce sont 6 000 greffes qui sont pratiquées chaque année et 26 000 patients qui attendent une intervention.»

Émilie Delpeyrat

L'équipe de coordination des dons d'organes de Périgueux se déploie aujourd'hui, dans les hôpitaux de Bergerac (de 10 heures à 12 h 30), de Périgueux (à l'hôpital de 14 heures à 17 h 30 et à la clinique Francheville de 9 à 12 heures) et de Sarlat (de 10 à 16 heures). Le public pourra rencontrer ces professionnels et discuter avec eux autour de différents stands d'information. Une cérémonie d'hommage sera rendue aux donneurs vers 13 h 30 à la stèle commémorative au pied de l'érable, à l'entrée principale du centre hospitalier de Périgueux.